

► Normes professionnelles minimales harmonisées pour aviculteur

Ghana, Nigéria et Togo



▶ Normes professionnelles minimales harmonisées pour aviculteur

Ghana, Nigéria et Togo

► Contents

I.	Contexte et historique de l'élaboration des normes	7
II.	Membres du comité technique tripartite pour les compétences avicole	9
III.	Description et portée du métier d'aviculteur	11
IV.	Normes professionnelles minimales harmonisées pour les éleveurs de volailles	12
V.	Données générales des normes professionnelles minimales harmonisées pour l'aviculture.....	13
VI.	Description des unités et des éléments de compétence.....	14
Unité 1.	Exploiter et entretenir l'habitat, les accessoires et l'équipement des volailles.....	14
Élément 1.1.	Démontrer une connaissance de l'habitat des volailles.....	14
Élément 1.2.	Démontrer une connaissance de l'équipement et du matériel d'élevage.....	15
Élément 1.3.	Démontrer une connaissance des accessoires et de l'équipement du poulailler.....	16
Élément 1.4.	Mettre en pratique les procédures de sécurité et de santé au travail.....	18
Unité 2.	Gérer des poulets de chair, des pondeuses ou des volailles de reproduction.....	19
Élément 2.1.	Recevoir et stabiliser les poussins/oiseaux selon l'espèce et l'âge.	19
Élément 2.2.	Maintenir des conditions environnementales standard.....	20
Élément 2.3.	Manipuler les oiseaux reproducteurs et les œufs.	21
Unité 3.	Gérer l'alimentation des volailles.....	22
Élément 3.1.	Fournir de la nourriture et de l'eau aux poulets de chair.	23
Élément 3.2.	Fournir de la nourriture et de l'eau aux poussins.	24
Élément 3.3.	Fournir de la nourriture et de l'eau aux oiseaux pondeurs.	26
Élément 3.4.	Fournir de la nourriture et de l'eau aux oiseaux reproducteurs.....	27
Élément 3.5.	Stocker les aliments pour volailles et les aliments finis.....	29
Unité 4.	Maintenir la santé du troupeau de volailles.....	30
Élément 4.1.	Mettre en œuvre les programmes de vaccination et de médication de l'exploitation avicole.....	30
Élément 4.2.	Appliquer des mesures de biosécurité.	31
Élément 4.3.	Fournir des soins aux poulets de chair.	33
Élément 4.4.	Fournir des soins aux oiseaux pondeurs.....	34
Élément 4.5.	Fournir des soins aux oiseaux reproducteurs.....	35
Élément 4.6.	Contrôler les paramètres de santé des oiseaux.	36
Élément 4.7.	Porter assistance lors de la vaccination et du traitement des oiseaux.....	37
Unité 5.	Gérer une exploitation avicole.	39
Élément 5.1.	Rédiger une procédure opérationnelle standard.....	39
Élément 5.2.	Mettre en œuvre une stratégie de marché.	40
Élément 5.3.	Établir des contrats solides avec les partenaires.....	41
Unité 6.	Préparer des produits de volaille.	43
Élément 6.1.	Traiter les volailles.	43
Élément 6.2.	Récolter les œufs de volaille.....	44
VII.	Directives générales pour l'évaluation	46
VIII.	Glossaire	47

II. Contexte et historique de l'élaboration des normes

En septembre 2016, les chefs d'État réunis à l'Assemblée générale des Nations Unies ont adopté la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. Cette déclaration visait à assurer une migration équitable pour tous et à renforcer la gouvernance mondiale des migrations par l'élaboration d'un Pacte mondial pour les migrations et d'un Pacte mondial pour les réfugiés. Par la suite, en 2017-2018, une série de consultations intergouvernementales ont eu lieu en vue de l'adoption prévue du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 9 décembre 2018.

Il convient de noter que l'incidence la plus élevée de la migration des travailleurs peu ou semi-qualifiés sur le continent africain se trouve dans les régions d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et du Sahel. Et, pour assurer la conception contextuelle et l'ancrage réel du partenariat mondial pour les compétences au niveau du pays, du corridor et de la région, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a mis sur pied deux ateliers régionaux tripartites en étroite collaboration avec les communautés économiques sous-régionales respectives sous l'égide de son projet existant SKILL-UP qui, entre autres interventions suggérées, a suscité la participation de mandants tripartites du Ghana, du Nigéria et du Togo. Ceux-ci se sont engagés à renforcer la reconnaissance mutuelle des certificats de formation de chacun et/ou à harmoniser les programmes d'études dans les secteurs et les professions les plus fortement touchés par la migration entre les trois pays. Pour ce faire, cinq professions – parmi celles étant le plus pratiquées par les travailleurs migrants – ont été sélectionnées dans les secteurs de l'agriculture et de la construction. La sélection a été effectuée dans le cadre d'un processus participatif et inclusif impliquant un groupe tripartite de représentants nationaux des trois pays. Les normes et qualifications professionnelles dans les secteurs de l'agriculture et de la construction ont ensuite été comparées les unes aux autres afin d'identifier les points communs et les différences. Ces deux phases ont été convenues avec les mandants afin de garantir la pertinence des programmes d'éducation et de formation mutuellement reconnus/harmonisés dans le contexte de la migration entre les trois pays.

Les normes professionnelles sont un ensemble de repères qui définissent les compétences, les connaissances et les attitudes dont les travailleurs ont besoin pour exercer une profession. Elles sont élaborées en consultation avec l'industrie, afin de s'assurer qu'elles reflètent les besoins du lieu de travail. Elles constituent la base sur laquelle la formation et l'évaluation peuvent être mises en œuvre selon des normes que l'industrie reconnaît et auxquelles elle fait confiance. Ces normes sont principalement utilisées pour développer et mettre sur pied la formation, évaluer les résultats de la formation et estimer le niveau d'aptitudes et de compétences d'une personne.

Au cours de la période 2021-2022, et avec le soutien de l'OIT, les comités techniques tripartites de chaque pays ont élaboré conjointement des normes professionnelles minimales harmonisées dans le domaine de l'aviculture pour le Ghana, le Nigéria et le Togo. Ces normes ont été développées et validées sur la base des normes professionnelles nationales fournies par les trois pays, avec un objectif de 70 à 80 pour cent de points communs. Les présentes normes professionnelles minimales harmonisées ont été conçues comme une référence fondée sur des preuves de la compétence dans le secteur de l'agriculture et elles ont été acceptées par les trois pays.

Les présentes normes professionnelles minimales harmonisées ont été conçues comme une référence fondée sur des preuves de la compétence dans le secteur de l'agriculture et elles ont été acceptées par les trois pays. Elles seront utiles aux pays qui sont en train d'élaborer des normes ou de réviser les

normes nationales existantes en tenant compte des normes similaires disponibles dans la région. Elles peuvent également être utilisées dans l'enseignement et la formation professionnels pour l'élaboration de programmes d'études fondés sur des normes, l'évaluation des compétences des personnes ayant terminé les modules de formation, etc. Les normes minimales harmonisées peuvent servir de base à l'élaboration de normes professionnelles nationales sans avoir à tout recommencer depuis le début. En fournissant une référence régionale pour cette profession, les normes minimales harmonisées peuvent contribuer à l'intégration des communautés économiques sous-régionales en facilitant la reconnaissance mutuelle des travailleurs migrants peu qualifiés au-delà des frontières.

Ce processus a été soutenu par l'OIT dans le cadre du projet SKILL-UP¹ financé par l'Agence norvégienne de coopération au développement.

¹ More information on this project can be found at: <https://www.ilo.org/skills/projects/skill-up/lang--en/index.htm>, and in ILO, Ghana, Nigeria and Togo: Towards mutual recognition of skills in the agriculture and construction sectors, 2021.

II. Membres du comité technique tripartite pour les compétences avicole²

Nom	Organisation/Branche	Pays
Theophilus Zogblah	Conseil pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (COTVET)	Ghana
Anthony Morrison	Conseil pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (COTVET)	Ghana
Emmanuel Cherry	Chambre de la construction et de l'industrie du Ghana	Ghana
Prosper Ledi	Association of the Building and Civil Engineering Contractor of Ghana (ABCECG)	Ghana
William Agyei-Manu	Vice-président du secteur agroalimentaire de l'Association des industries ghanéennes, secrétaire général du Conseil des compétences du secteur agricole et agroalimentaire, directeur exécutif du Centre d'excellence du manioc du Ghana	Ghana
Divine Morny	Directeur général du GSM Centre of Entrepreneurship and Technology	Ghana
Dr. Charles Yaw Brempong-Yeboah	Ag. Recteur du Collège universitaire d'agriculture et d'études environnementales	Ghana
Anthony S. K. Morrison	PDG Président Conseil des compétences du secteur agricole du Ghana de la Chamber of Agribusiness Ghana (CAG)	Ghana
Edward Ekareweh	Secrétaire général de la General Agricultural Workers Union (GAWU)	Ghana
Kenneth Nii Addy	Directeur technique du RMG Ghana Limited	Ghana
Eustache Ayemere Iyayi	Nigerian Institute of Animal Science (NIAS) Abuja	Nigéria
Peter Alike	Nigerian Institute of Animal Science (NIAS) Abuja	Nigéria
Ifeanyi Harry Njoagwuani	Nigerian Institute of Animal Science (NIAS) Abuja	Nigéria
Saria Mohammed	Nigerian Institute of Animal Science (NIAS) Abuja	Nigéria
Samuel Soga	Nigerian Institute of Animal Science (NIAS) Abuja	Nigéria
Francis C. Elile	Nigerian Institute of Animal Science (NIAS) Abuja	Nigéria

² Les membres du comité technique tripartite sur les compétences qui ont examiné et validé les normes professionnelles minimales harmonisées.

Nom	Organisation/Branche	Pays
Suliemam Mutiat Mobolaji	Nigerian Institute of Animal Science (NIAS) Abuja	Nigéria
Donald Odiyoma	National Board for Technical Education (NBTE) Kaduna	Nigéria
Olubode D. Majiyagbe	National Board for Technical Education (NBTE) Kaduna	Nigéria
Suleiman Mohammed Yusuf	National Board for Technical Education (NBTE) Kaduna	Nigéria
Anselme Afo	Directeur des examens, concours et certifications, ministère de l'Enseignement technique, de la Formation et de l'Insertion professionnelles	Togo
Etienne Atcholadie	Directeur de la pédagogie et des programmes (DPP) au Togo	Togo
Atama Gnamkoulamba	Directeur des études de l'Institut national de formation agricole (INFA) de Tové	Togo
Kokouvi Soedji	Directeur général de l'Institut national de formation agricole (INFA) de Tové	Togo
Ambroise Fantchede	Directeur de la formation agricole/ministère de l'Agriculture	Togo
Kokou Agbégniga Adomayakpor	Méthodologue	Togo
Komi Aziaba	Éleveur	Togo
Kamala Bidialou	Directeur relation internationale	Togo
Enyoman Womitso	Directrice des études de population et migration	Togo
Kwami Kpogo	Éleveur	Togo
Jacque Ayite	Ministre de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique	Togo
Kabassima Bararmna	Directeur adjoint formation professionnelle	Togo
Prosper Soou	Ministère de l'Enseignement technique, de la Formation et de l'Insertion professionnelles	Togo
Malalibè Koumayi	Éleveur	Togo
Kokou Senam Degli	Éleveur	Togo
Minga Sanan	Éleveur	Togo
Kokou Dokpo	Éleveur	Togo

III. Description et portée du métier d'aviculteur

Ces normes professionnelles sont conçues pour les personnes qui souhaitent faire carrière dans l'aviculture. La fonction clé d'un aviculteur est d'élever les oiseaux (poulets, dindes, etc.) pour une productivité optimale en leur fournissant un habitat, un environnement, une alimentation et des soins de santé adéquats tout au long des différentes étapes de leur vie, et en tenant des registres. Ces tâches impliquent la collaboration d'un aviculteur, d'un technicien, d'un superviseur et d'un gestionnaire, combinant technologie et travail manuel. Le métier d'aviculteur exige de la compassion, de l'attention aux détails, de l'automotivation et la capacité de travailler à la fois de manière indépendante et en équipe. Les aviculteurs peuvent être employés par les fermes d'élevage de grands-parents ou de parents, des couvoirs, des fermes avicoles, des usines de transformation ou comme distributeurs/commerçants de produits avicoles, quelle que soit la taille de l'exploitation (micro, petite, moyenne et grande). En général, un aviculteur, qu'il soit salarié ou indépendant, est responsable de la bonne marche des opérations de la ferme dans le cadre des responsabilités qui lui sont attribuées, telles que définies dans l'organigramme de l'exploitation avicole. Il est à espérer qu'à l'avenir il y aura une progression de carrière pour les aviculteurs et un registre des praticiens pour établir une réglementation de la pratique.

Une personne qui a obtenu cette qualification est compétente pour être:

- ▶ aviculteur
- ▶ éleveur de poulets de chair
- ▶ travailleur dans une ferme avicole
- ▶ chargé de la levée des couches
- ▶ assistant d'exploitation avicole
- ▶ éleveur de volailles de reproduction
- ▶ gardien de ferme avicole
- ▶ homme de troupeaux
- ▶ membre de l'équipe de service volailles

IV. Normes professionnelles minimales harmonisées pour les éleveurs de volailles

Objectif principal	Unités de compétence	Éléments de compétence
Permettre aux éleveurs de volailles d'appliquer les bonnes pratiques d'élevage pour une productivité optimale et des produits avicoles et un environnement sûrs.	1. Exploiter et entretenir l'habitat, les accessoires et l'équipement des volailles.	1.1. Démontrer une connaissance de l'habitat des volailles. 1.2. Démontrer une connaissance de l'équipement et du matériel d'élevage. 1.3. Démontrer une connaissance des accessoires et de l'équipement du poulailler. 1.4. Mettre en pratique les procédures de sécurité et de santé au travail.
	2. Gérer des poulets de chair, des pondeuses ou des volailles de reproduction.	2.1. Recevoir et stabiliser les poussins/oiseaux selon l'espèce et l'âge. 2.2. Maintenir des conditions environnementales standard. 2.3. Manipuler les oiseaux reproducteurs et les œufs.
	3. Gérer l'alimentation des volailles.	3.1. Fournir de la nourriture et de l'eau aux poulets de chair. 3.2. Fournir de la nourriture et de l'eau aux poussins. 3.3. Fournir de la nourriture et de l'eau aux oiseaux pondeurs. 3.4. Fournir de la nourriture et de l'eau aux oiseaux reproducteurs. 3.5. Stocker les aliments pour volailles et les aliments finis.
	4. Maintenir la santé du troupeau de volailles.	4.1. Mettre en œuvre les programmes de vaccination et de médication de l'exploitation avicole. 4.2. Appliquer des mesures de biosécurité. 4.3. Fournir des soins aux poulets de chair. 4.4. Fournir des soins aux oiseaux pondeurs. 4.5. Fournir des soins aux oiseaux reproducteurs. 4.6. Contrôler les paramètres de santé des oiseaux. 4.7. Porter assistance lors de la vaccination et du traitement des oiseaux.
	5. Gérer une exploitation avicole.	5.1. Rédiger une procédure opérationnelle standard. 5.2. Mettre en œuvre une stratégie de marché. 5.3. Établir des contrats solides avec les partenaires.
	6. Préparer des produits de volaille.	6.1. Traiter les volailles. 6.2. Récolter les œufs de volaille.

V. Données générales des normes professionnelles minimales harmonisées pour l'aviculture

Professions pertinentes	Aviculteur		
Sector	Agriculture	Pays	Ghana, Nigéria, Togo
Code ISCO	6122-Aviculteurs et ouvriers qualifiés de l'aviculture		
Développé par	Approuvé par		
Date d'approbation	Date indicative de révision	2021-2022	

VI. Description des unités et des éléments de compétence

► Unité 1. Exploiter et entretenir l'habitat, les accessoires et l'équipement des volailles.

Profession	Aviculteur
Titre de l'unité	Exploiter et entretenir l'habitat, les accessoires et l'équipement des volailles.
Description de l'unité	L'aviculteur est capable de préparer, d'utiliser et d'entretenir l'habitat des volailles, ses accessoires et son équipement en fonction des espèces de volailles.

Éléments de compétence au sein de l'unité de compétence

1. Démontrer une connaissance de l'habitat des volailles.
2. Démontrer une connaissance de l'équipement et du matériel d'élevage.
3. Démontrer une connaissance des accessoires et de l'équipement du poulailler.
4. Mettre en pratique les procédures de sécurité et de santé au travail.

Élément 1.1. Démontrer une connaissance de l'habitat des volailles.

Élément 1.1.	Démontrer une connaissance de l'habitat des volailles.
Unité 1	Exploiter et entretenir l'habitat, les accessoires et l'équipement des volailles.
Niveau de compétence	1

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1. Les besoins en matière d'habitat des différentes espèces d'oiseaux sont discutés.
2. Le choix du site/emplacement de l'habitat est effectué en fonction des exigences des espèces d'oiseaux et des conditions climatiques de la région.
3. Les matériaux de l'habitat sont choisis en fonction des exigences de la norme.
4. L'orientation et les dimensions de l'habitat sont déterminées en fonction de l'espèce et du nombre requis.
5. Les conditions d'une bonne hygiène de l'habitat sont respectées conformément aux bonnes pratiques d'hygiène.

Preuve par le processus:

1. Discuter des besoins en matière d'habitat des différentes espèces d'oiseaux.
2. Sélectionner le site/emplacement de l'habitat.
3. Choisir les matériaux de l'habitat.

4.	Déterminer l'orientation et les dimensions du poulailler.
5.	Respecter une bonne hygiène de l'habitat.
Preuve par le produit:	
1.	Le choix du site/emplacement de l'habitat est effectué en fonction des exigences des espèces d'oiseaux et des conditions de la région.
2.	Les matériaux de l'habitat sont choisis en fonction des exigences de la norme.
3.	L'orientation et les dimensions de l'habitat sont déterminées en fonction de l'espèce et du nombre requis.
4.	Les conditions d'une bonne hygiène de l'habitat sont respectées conformément aux bonnes pratiques d'hygiène.
Preuve par la connaissance:	
1.	Les besoins en matière d'habitat des différentes espèces d'oiseaux sont discutés.
Preuve par l'attitude:	
1.	Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2.	Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3.	Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 1.2. Démontrer une connaissance de l'équipement et du matériel d'élevage.

Élément 1.2.	Démontrer une connaissance de l'équipement et du matériel d'élevage.
Unité 1	Exploiter et entretenir l'habitat, les accessoires et l'équipement des volailles.
Niveau de compétence	1

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	La préparation du matériel de démarrage est fonction de l'espèce et du nombre d'oiseaux.
2.	L'orientation et la taille de la poussinière/cercle de garde sont déterminées en fonction de la taille de l'espèce et du nombre d'oiseaux.
3.	L'installation de l'équipement dans la poussinière/cercle de garde (lampe, thermomètre, litière, abreuvoirs, mangeoires, etc.) est conforme aux exigences de l'espèce et du nombre d'oiseaux.
4.	La méthode de chauffage est déterminée en fonction de l'espèce, des conditions climatiques de la région et des matériaux.

Preuve par le processus:

1.	Préparer le matériel de démarrage.
2.	Déterminer l'orientation et la taille de la poussinière/cercle de garde.
3.	Installer l'équipement dans la poussinière/cercle de garde.

4.	Déterminer la méthode de chauffage.
Preuve par le produit:	
1.	La préparation du matériel de démarrage est fonction de l'espèce et du nombre d'oiseaux.
2.	L'orientation et la taille de la poussinière/cercle de garde sont déterminées en fonction de la taille de l'espèce et du nombre d'oiseaux.
3.	L'installation de l'équipement dans la poussinière/cercle de garde (lampe, thermomètre, litière, abreuvoirs, mangeoires, etc.) est conforme aux exigences de l'espèce et du nombre d'oiseaux.
4.	La méthode de chauffage est déterminée en fonction de l'espèce, des conditions climatiques et des matériaux.
Preuve par la connaissance:	
1.	Non requis.
Preuve par l'attitude:	
1.	Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2.	Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3.	Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 1.3. Démontrer une connaissance des accessoires et de l'équipement du poulailler.

Élément 1.3.	Démontrer une connaissance des accessoires et de l'équipement du poulailler.
Unité 1	Exploiter et entretenir l'habitat, les accessoires et l'équipement des volailles.
Niveau de compétence	1

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	Les différents types d'accessoires du poulailler sont identifiés en fonction de l'espèce, du système et du nombre d'oiseaux.
2.	Les différents accessoires du poulailler sont installés en fonction des espèces et des âges en tenant compte de l'orientation et de la distance entre eux.
3.	Les accessoires du poulailler sont entretenus en fonction des besoins de l'espèce.
4.	L'équipement du poulailler est identifié selon des normes spécifiques.
5.	L'équipement du poulailler est utilisé conformément aux normes spécifiques.
6.	L'équipement du poulailler est stocké conformément aux normes spécifiques.
7.	L'équipement du poulailler est entretenu conformément aux pratiques standard.
8.	Les outils appropriés pour la volaille sont identifiés en fonction des besoins/de l'utilisation.

-
9. Les outils du poulailler sont vérifiés et les outils défectueux sont signalés conformément aux procédures relatives aux poulaillers.
-
10. Les outils et l'équipement appropriés pour les poulaillers sont utilisés en toute sécurité, conformément aux exigences du travail et aux conditions du fabricant.
-

Preuve par le processus:

-
1. Identifier les différents types d'accessoires du poulailler.
-
2. Installer les accessoires du poulailler.
-
3. Entretien des accessoires du poulailler.
-
4. Identifier l'équipement du poulailler.
-
5. Utiliser l'équipement conformément aux normes spécifiques.
-
6. Stocker l'équipement du poulailler.
-
7. Entretien de l'équipement du poulailler.
-

Preuve par le produit:

-
1. Les différents accessoires du poulailler sont installés en fonction des espèces et des âges en tenant compte de l'orientation et de la distance entre eux.
-
2. Les accessoires du poulailler sont entretenus en fonction des besoins de l'espèce.
-
3. L'équipement du poulailler est utilisé conformément aux normes spécifiques.
-
4. L'équipement du poulailler est stocké conformément aux normes spécifiques.
-
5. L'équipement du poulailler est entretenu conformément aux pratiques standard.
-

Preuve par la connaissance:

-
1. Les différents types d'accessoires du poulailler sont identifiés en fonction des espèces.
-
2. L'équipement du poulailler est identifié selon des normes spécifiques.
-

Preuve par l'attitude:

-
1. **Responsabilité:** assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
-
2. **Coopération:** participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
-
3. **Ordre:** établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
-
4. **Appréciation:** apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
-
5. **Communication:** permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
-
6. **Adaptabilité:** volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
-
7. **Éthique de travail:** ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.
-
8. **Conscience et gestion du temps**
-
9. **Prise en compte des coûts et efficacité**
-

Élément 1.4. Mettre en pratique les procédures de sécurité et de santé au travail.

Élément 1.4.	Mettre en pratique les procédures de sécurité et de santé au travail.
Unité 1	Exploiter et entretenir l'habitat, les accessoires et l'équipement des volailles.
Niveau de compétence	1

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1. L'hygiène personnelle en utilisant des gants, des masques, des lunettes, des bottes, etc. chaque fois que cela est nécessaire est assurée.
2. Les équipements de protection individuelle appropriés sont utilisés selon les besoins.
3. Toutes les procédures sont exécutées et les instructions de travail respectées pour contrôler les risques opérationnels.
4. Les risques d'utilisation et de contamination mentionnés sur les étiquettes des flacons de vaccins, des médicaments, des pesticides et des fumigants sont compris.
5. Des mesures de sécurité sont prises lors de la manipulation des produits chimiques utilisés pour la désinfection.
6. Les équipements de sécurité tels que l'extincteur, la trousse de premiers secours et la station de lavage des yeux sont utilisés si nécessaire.
7. Tous les outils et équipements sont vérifiés avant d'être utilisés.
8. Les tâches sont exécutées d'une manière qui minimise les dommages environnementaux.
9. Tout accident, incident ou problème est signalé sans délai au responsable de l'exploitation et les mesures nécessaires pour réduire tout danger supplémentaire sont prises immédiatement.
10. Les abris et les équipements pour volailles sont nettoyés, entretenus et surveillés périodiquement.
11. L'élimination appropriée des déchets et autres matières potentiellement dangereuses est assurée.
12. Les problèmes tels que les rongeurs et les parasites sont identifiés, documentés et signalés à la direction.
13. Des vérifications des listes de contrôle sont effectuées sur le lieu de travail avant et après chaque tâche pour garantir la sécurité et l'hygiène.
14. Les procédures de gestion des accidents, des incendies et des urgences sont suivies à tout moment.
15. Les premiers soins sont prodigués à tout blessé en cas d'accident.
16. Les équipements d'urgence sont en place et en bon état de fonctionnement.

Preuve par le processus:

1. Stocker correctement les équipements et les produits chimiques dangereux.
2. Démontrer la conformité aux règlements de sécurité et de santé au travail applicables à l'exploitation du site de travail.
3. Utiliser un équipement de protection individuelle adéquat.

Preuve par le produit:

1. Un plan de sécurité et de santé pour une entreprise de volailles est développé.
2. Des listes de contrôle de sécurité sont établies et suivies pour tous les équipements.

Preuve par la connaissance:

1. Les risques possibles pour la sécurité et la santé dans la production de volailles sont indiqués.
2. Les exigences en matière d'hygiène personnelle sont indiquées.
3. Les différents signes et symboles de sécurité et de santé au travail sont expliqués.

4. Les différents types de désinfectants utilisés pour les zones de stockage et les équipements sont expliqués, ainsi que la manière dont ils sont employés.
5. Les normes de stockage des produits, des produits chimiques, des insecticides, etc. sont comprises.

Preuve par l'attitude:

1. Responsabilité: ne pas mettre ses collègues et soi-même en danger par des comportements inadéquats.
2. Commander: stocker correctement les produits chimiques et les équipements dangereux.
3. Communication: informer les collègues lors de l'identification d'un danger et de l'utilisation de produits chimiques et d'équipements dangereux.
4. Adaptabilité: identifier l'évolution des risques et réagir à propos.

► Unité 2. Gérer des poulets de chair, des pondeuses ou des volailles de reproduction.

Profession	Aviculteur
Titre de l'unité	Gérer des poulets de chair, des pondeuses ou des volailles de reproduction.
Description de l'unité	L'aviculteur est capable de recevoir et de stabiliser les oiseaux après leur arrivée, d'administrer les aliments et de manipuler les oiseaux et les œufs en respectant les spécificités de chaque espèce et les règles du métier.

Éléments de compétence au sein de l'unité de compétence

1. Recevoir et stabiliser les poussins/oiseaux selon l'espèce et l'âge.
2. Maintenir des conditions environnementales standard.
3. Manipuler les oiseaux reproducteurs et les œufs.

Élément 2.1. Recevoir et stabiliser les poussins/oiseaux selon l'espèce et l'âge.

Élément 2.1	Recevoir et stabiliser les poussins/oiseaux selon l'espèce et l'âge.
Unité 2	Gérer des poulets de chair, des pondeuses ou des volailles de reproduction.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1. La cage de ponte est préparée avant l'arrivée des oiseaux.
2. Les poussins d'un jour pour les volailles de chair, de ponte et de reproduction sont réceptionnés en fonction de l'âge et de l'espèce.
3. Les oiseaux malades, difformes et sains sont identifiés lors du tri.
4. Les oiseaux sont stabilisés après leur arrivée.
5. Des activités préparatoires sont entreprises, comme placer une couveuse sur le lieu d'élevage.
6. Les oiseaux sont bien nourris.
7. Un environnement optimal est fourni aux oiseaux.

Preuve par le processus:

1. Préparer une cage de ponte.
2. Réceptionner les poussins d'un jour pour les volailles de chair, de ponte et de reproduction.
3. Identifier les oiseaux malades, difformes et sains.
4. Stabiliser les oiseaux.

Preuve par le produit:

1. La cage de ponte est préparée avant l'arrivée des oiseaux.
2. Les poussins d'un jour pour les volailles de chair, de ponte et de reproduction sont réceptionnés en fonction de l'âge et de l'espèce.
3. Les oiseaux malades, difformes et sains sont identifiés lors du tri.
4. Les oiseaux sont stabilisés après leur arrivée.

Preuve par la connaissance:

1. Non requis.

Preuve par l'attitude:

1. Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2. Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3. Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4. Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5. Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6. Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7. Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 2.2. Maintenir des conditions environnementales standard.

Élément 2.2.	Maintenir des conditions environnementales standard.
Unité 2	Gérer des poulets de chair, des pondeuses ou des volailles de reproduction.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1. Les litières sèches et sans poussière sont respectées dans l'enclos.
2. Les facteurs qui déterminent les conditions environnementales des oiseaux sont discutés.
3. Les normes relatives à la densité de peuplement sont respectées.
4. Les pratiques standard en matière de ventilation et d'éclairage sont respectées.

Preuve par le processus:

1. Respecter les litières sèches et sans poussière.
2. Discuter des facteurs qui déterminent les conditions environnementales des oiseaux.
3. Respecter les normes de densité de peuplement.
4. Respecter les pratiques standard en matière de ventilation et d'éclairage.

Preuve par le produit:	
1.	Les litières sèches et sans poussière sont respectées dans l'enclos.
2.	Les normes relatives à la densité de peuplement sont respectées.
3.	Les pratiques standard en matière de ventilation et d'éclairage sont respectées.
Preuve par la connaissance:	
1.	Les facteurs qui déterminent les conditions environnementales des oiseaux sont discutés.
Preuve par l'attitude:	
1.	Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2.	Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3.	Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.
8.	Intégrité personnelle dans l'exercice de la gestion courante

Élément 2.3. Manipuler les oiseaux reproducteurs et les œufs.

Élément 2.3.	Manipuler les oiseaux reproducteurs et les œufs.
Unité 2	Gérer des poulets de chair, des pondeuses ou des volailles de reproduction.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	Le comportement des volailles est discuté.
2.	Les oiseaux reproducteurs sont nourris et soignés conformément aux directives en vigueur.
3.	Le suivi régulier des oiseaux est démontré.
4.	La biosécurité et l'hygiène de l'enclos sont respectées conformément aux exigences standard pour les oiseaux reproducteurs.
5.	Les œufs à couvrir sont collectés et triés.
6.	Les œufs à couvrir triés sont nettoyés et stockés.
7.	L'utilisation de l'équipement/des outils nécessaires sur le lieu d'élevage (chauffages, nid, mangeoire, extracteurs, etc.) est démontrée.

Preuve par le processus:

1.	Discuter du comportement des volailles.
2.	Démontrer la conformité de l'alimentation et des soins fournis aux oiseaux reproducteurs.
3.	Démontrer sa capacité à effectuer le suivi des oiseaux.
4.	Respecter la biosécurité et l'hygiène de l'enclos.

-
5. Collecter et trier les œufs à couver.
 6. Nettoyer et stocker les œufs à couver triés.
 7. Faire une démonstration de l'utilisation de l'équipement/des outils sur le lieu d'élevage.
-

Preuve par le produit:

-
1. La conformité de l'alimentation et des soins fournis aux oiseaux reproducteurs est démontrée.
 2. Les connaissances régulières en matière de suivi des oiseaux sont démontrées.
 3. La biosécurité et l'hygiène de l'enclos sont respectées.
 4. Les œufs à couver sont collectés et triés.
 5. Les œufs à couver triés sont nettoyés et stockés.
 6. L'utilisation de l'équipement/des outils nécessaires sur le lieu d'élevage est démontrée.
-

Preuve par la connaissance:

-
1. Le comportement des volailles est discuté.
-

Preuve par l'attitude:

-
1. Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
 2. Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
 3. Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
 4. Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
 5. Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
 6. Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
 7. Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.
-

► Unité 3. Gérer l'alimentation des volailles.

Profession	Aviculteur
Titre de l'unité	Gérer l'alimentation des volailles.
Description de l'unité	L'aviculteur est capable de nourrir les oiseaux selon les spécificités de l'espèce en utilisant les outils et le matériel d'élevage.

Éléments de compétence au sein de l'unité de compétence

-
1. Fournir de la nourriture et de l'eau aux poulets de chair.
 2. Fournir de la nourriture et de l'eau aux poussins.
 3. Fournir de la nourriture et de l'eau aux oiseaux pondeurs.
 4. Fournir de la nourriture et de l'eau aux oiseaux reproducteurs.
 5. Stocker les aliments pour volailles et les aliments finis.
-

Élément 3.1. Fournir de la nourriture et de l'eau aux poulets de chair.

Élément 3.1.	Fournir de la nourriture et de l'eau aux poulets de chair.
Unité 3	Gérer l'alimentation des volailles.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	Les aliments recommandés à différents âges des poulets de chair sont identifiés.
2.	Le mélange/la formule de l'alimentation répond aux besoins nutritionnels selon l'espèce et l'âge.
3.	La consommation quotidienne d'aliments recommandée pour les poulets de chair par le manuel de l'éleveur pour différents stades de croissance est respectée.
4.	Les conditions de stockage des aliments pour poulets de chair sont appliquées conformément aux normes requises.
5.	La distribution d'aliments aux poulets de chair est conforme aux normes établies pour l'espèce et l'âge.
6.	La consommation quotidienne d'eau est respectée dans les intervalles de temps donnés.
7.	Les outils et l'équipement requis sont utilisés en fonction des spécificités des espèces stipulées par la réglementation en vigueur.
8.	Les outils et l'équipement sont entretenus conformément aux règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
9.	Les déchets des systèmes d'alimentation et d'arrosage sont éliminés de manière appropriée.
10.	Les déchets sont identifiés et triés.
11.	Les tâches ménagères sont effectuées.
12.	L'équipement de protection individuelle est utilisé.

Preuve par le processus:

1.	Identifier les aliments pour poulets de chair.
2.	Déterminer le mélange/la formule des aliments pour les poulets de chair.
3.	Établir la consommation alimentaire quotidienne des poulets de chair.
4.	Appliquer les conditions de stockage des aliments pour poulets de chair.
5.	Distribuer les aliments aux poulets de chair.
6.	Respecter la consommation quotidienne d'eau.
7.	Utiliser les outils et l'équipement.
8.	Entretenir les outils et l'équipement.
9.	Éliminer les déchets des systèmes d'alimentation et d'arrosage.

Preuve par le produit:

1.	Le mélange/la formule de l'alimentation répond aux besoins nutritionnels selon l'espèce et l'âge.
2.	La consommation quotidienne d'aliments recommandée pour les poulets de chair par le manuel de l'éleveur pour différents stades de croissance est respectée.
3.	Les conditions de stockage des aliments pour poulets de chair sont appliquées conformément aux normes requises.
4.	La distribution d'aliments aux poulets de chair est conforme aux normes établies pour l'espèce et l'âge.
5.	La consommation quotidienne d'eau est respectée dans les intervalles de temps donnés.

6.	Les outils et l'équipement requis sont utilisés en fonction des spécificités des espèces stipulées par la réglementation en vigueur.
7.	Les outils et l'équipement sont entretenus conformément aux règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
8.	Les déchets des systèmes d'alimentation et d'arrosage sont éliminés.
Preuve par la connaissance:	
1.	Les aliments recommandés à différents âges des poulets de chair sont identifiés.
Preuve par l'attitude:	
1.	Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2.	Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3.	Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 3.2. Fournir de la nourriture et de l'eau aux poussins.

Élément 3.2.	Fournir de la nourriture et de l'eau aux poussins.
Unité 3	Gérer l'alimentation des volailles.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	Les divers mélanges d'aliments pour poussins recommandés par les normes existantes pour différentes espèces sont identifiés.
2.	Le mélange/la formule de l'alimentation répond aux besoins nutritionnels selon les spécificités de l'espèce.
3.	La consommation quotidienne d'aliments recommandée pour les poussins par le manuel de l'éleveur pour différents stades de croissance est respectée.
4.	Les conditions de stockage des aliments pour poussins sont conformes aux normes requises.
5.	La distribution d'aliments aux poussins est conforme aux normes établies pour l'espèce et l'âge.
6.	La distribution d'aliments à tout moment dans les abreuvoirs et les mangeoires répond aux normes de qualité requises pour une bonne alimentation.
7.	La consommation quotidienne d'eau est respectée dans les intervalles de temps donnés.
8.	Les outils et l'équipement requis sont utilisés en fonction des spécificités des espèces stipulées par la réglementation en vigueur.
9.	Les outils et l'équipement sont entretenus conformément aux règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
10.	Les déchets des systèmes d'alimentation et d'arrosage sont éliminés.

Preuve par le processus:

1.	Identifier les différents types d'aliments pour poussins.
2.	Déterminer le mélange/la formule des aliments pour poussins.
3.	Établir la consommation alimentaire quotidienne des poussins.
4.	Appliquer les conditions de stockage des aliments pour poussins.
5.	Distribuer les aliments aux poussins.
6.	Respecter la consommation quotidienne d'eau.
7.	Utiliser les outils et l'équipement.
8.	Entretenir les outils et l'équipement.
9.	Éliminer les déchets des systèmes d'alimentation et d'arrosage.
Preuve par le produit:	
1.	Le mélange/la formule de l'alimentation répond aux besoins nutritionnels selon les spécificités de l'espèce.
2.	La consommation quotidienne d'aliments recommandée pour les poussins par le manuel de l'éleveur pour différents stades de croissance est respectée.
3.	Les conditions de stockage des aliments pour poussins sont conformes aux normes requises.
4.	La distribution d'aliments aux poussins est conforme aux normes établies pour l'espèce et l'âge.
5.	La distribution d'aliments à tout moment dans les abreuvoirs et les mangeoires répond aux normes de qualité requises pour une bonne alimentation.
6.	La consommation quotidienne d'eau est respectée dans les intervalles de temps donnés.
7.	Les outils et l'équipement requis sont utilisés en fonction des spécificités des espèces stipulées par la réglementation en vigueur.
8.	Les outils et l'équipement sont entretenus conformément aux règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
9.	Les déchets des systèmes d'alimentation et d'arrosage sont éliminés.
Preuve par la connaissance:	
1.	Les divers mélanges d'aliments pour poussins recommandés par les normes existantes pour différentes espèces sont identifiés.
Preuve par l'attitude:	
1.	Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2.	Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3.	Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 3.3. Fournir de la nourriture et de l'eau aux oiseaux pondeurs.

Élément 3.3.	Fournir de la nourriture et de l'eau aux oiseaux pondeurs.
Unité 3	Gérer l'alimentation des volailles.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	Les aliments pour la production d'œufs de table sont fournis.
2.	La composition de l'alimentation préparée répond aux besoins nutritionnels spécifiques des oiseaux pondeurs à différents âges.
3.	L'indice de consommation alimentaire journalière est observé en fonction des spécificités des oiseaux pondeurs.
4.	Les conditions de stockage des aliments pour oiseaux pondeurs sont appliquées conformément aux normes requises.
5.	La distribution d'aliments dans les abreuvoirs et les mangeoires est conforme aux normes de qualité requises pour une bonne alimentation.
6.	La consommation quotidienne d'eau est respectée dans les intervalles de temps donnés.
7.	Les outils et l'équipement requis sont utilisés en fonction des spécificités des espèces stipulées par la réglementation en vigueur.
8.	Les outils et l'équipement sont entretenus conformément aux règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
9.	Les déchets provenant des systèmes d'alimentation et d'arrosage sont éliminés de manière appropriée.

Preuve par le processus:

1.	Fournir des aliments pour la production d'œufs de table.
2.	Préparer la composition des aliments pour les oiseaux pondeurs.
3.	Observer l'indice de consommation alimentaire journalière.
4.	Appliquer les conditions de stockage des aliments pour oiseaux pondeurs.
5.	Distribuer les aliments aux oiseaux pondeurs.
6.	Respecter la consommation quotidienne d'eau.
7.	Utiliser les outils et l'équipement.
8.	Entretenir les outils et l'équipement.
9.	Éliminer les déchets des systèmes d'alimentation et d'arrosage.

Preuve par le produit:

1.	Les aliments pour la production d'œufs de table sont fournis.
2.	La composition de l'alimentation préparée répond aux besoins nutritionnels spécifiques des oiseaux pondeurs à différents âges.
3.	L'indice de consommation alimentaire journalière est observé en fonction des spécificités des oiseaux pondeurs.
4.	Les conditions de stockage des aliments pour oiseaux pondeurs sont appliquées conformément aux normes requises.
5.	La distribution d'aliments dans les abreuvoirs et les mangeoires est conforme aux normes de qualité requises pour une bonne alimentation.
6.	La consommation quotidienne d'eau est respectée dans les intervalles de temps donnés.

7.	Les outils et l'équipement requis sont utilisés en fonction des spécificités des espèces stipulées par la réglementation en vigueur.
8.	Les outils et l'équipement sont entretenus conformément aux règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
9.	Les déchets provenant des systèmes d'alimentation et d'arrosage sont éliminés de manière appropriée.
Preuve par la connaissance:	
1.	Non requis.
Preuve par l'attitude:	
1.	Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2.	Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3.	Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 3.4. Fournir de la nourriture et de l'eau aux oiseaux reproducteurs.

Élément 3.4.	Fournir de la nourriture et de l'eau aux oiseaux reproducteurs.
Unité 3	Gérer l'alimentation des volailles.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	Les aliments pour la production d'œufs à couver sont fournis.
2.	La composition de l'alimentation préparée répond aux besoins nutritionnels spécifiques des oiseaux reproducteurs.
3.	L'indice de consommation alimentaire journalière est observé en tenant compte des sujets concernés.
4.	Les conditions de stockage des aliments pour oiseaux reproducteurs sont appliquées conformément aux normes requises.
5.	La distribution d'aliments dans les abreuvoirs et les mangeoires est conforme aux normes de qualité requises pour une bonne alimentation.
6.	La consommation quotidienne d'eau est respectée dans les intervalles de temps donnés.
7.	Les outils et l'équipement requis sont utilisés en fonction des spécificités des espèces stipulées par la réglementation en vigueur.
8.	Les outils et l'équipement sont entretenus conformément aux règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
9.	Les déchets provenant des systèmes d'alimentation et d'arrosage sont éliminés de manière appropriée.
Preuve par le processus:	
1.	Fournir des aliments pour la production d'œufs à couver.
2.	Préparer la composition des aliments pour les oiseaux reproducteurs.

-
3. Observer l'indice de consommation alimentaire journalière des oiseaux reproducteurs.

 4. Appliquer les conditions de stockage des aliments pour oiseaux reproducteurs.

 5. Distribuer les aliments aux oiseaux reproducteurs.

 6. Respecter la consommation quotidienne d'eau.

 7. Utiliser les outils et l'équipement.

 8. Entretenir les outils et l'équipement.

 9. Éliminer les déchets des systèmes d'alimentation et d'arrosage.

Preuve par le produit:

-
1. Les aliments pour la production d'œufs à couver sont fournis.

 2. La composition de l'alimentation préparée répond aux besoins nutritionnels spécifiques des oiseaux reproducteurs.

 3. L'indice de consommation alimentaire journalière est observé en tenant compte des sujets concernés.

 4. Les conditions de stockage des aliments pour oiseaux reproducteurs sont appliquées conformément aux normes requises.

 5. La distribution d'aliments dans les abreuvoirs et les mangeoires est conforme aux normes de qualité requises pour une bonne alimentation.

 6. La consommation quotidienne d'eau est respectée dans les intervalles de temps donnés.

 7. Les outils et l'équipement requis sont utilisés en fonction des spécificités des espèces stipulées par la réglementation en vigueur.

 8. Les outils et l'équipement sont entretenus conformément aux règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

 9. Les déchets provenant des systèmes d'alimentation et d'arrosage sont éliminés de manière appropriée.

Preuve par la connaissance:

-
1. Non requis.

Preuve par l'attitude:

-
1. Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.

 2. Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.

 3. Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.

 4. Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.

 5. Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.

 6. Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences changent.

 7. Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 3.5. Stocker les aliments pour volailles et les aliments finis.

Élément 3.5.	Stocker les aliments pour volailles et les aliments finis.
Unité 3	Gérer l'alimentation des volailles.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1. L'équipement et les matériaux de stockage sont sélectionnés conformément aux pratiques courantes.
2. L'équipement et les matériaux de stockage sont utilisés conformément aux pratiques standard.
3. L'équipement et les matériaux de stockage sont entretenus conformément aux pratiques standard.
4. Les différents types d'aliments sont identifiés en fonction de l'âge et de l'espèce.
5. Les horaires d'alimentation sont expliqués conformément aux pratiques standard.
6. Le système de distribution des aliments est déterminé selon les pratiques standard.
7. Les aliments sont emballés conformément aux bonnes pratiques d'entreposage.
8. Les registres sont conservés conformément aux pratiques de l'entreprise.

Preuve par le processus:

1. Choisir l'équipement et les matériaux de stockage.
2. Utiliser l'équipement et les matériaux de stockage.
3. Entretien de l'équipement et des matériaux de stockage.
4. Identifier les différents types d'aliments.
5. Expliquer les horaires de l'alimentation.
6. Déterminer le système de distribution des aliments.
7. Emballer les aliments.
8. Tenir des registres.

Preuve par le produit:

1. L'équipement et les matériaux de stockage sont sélectionnés conformément aux pratiques courantes.
2. L'équipement et les matériaux de stockage sont utilisés conformément aux pratiques standard.
3. L'équipement et les matériaux de stockage sont entretenus conformément aux pratiques standard.
4. Les différents types d'aliments sont identifiés en fonction de l'âge et de l'espèce.
5. Le système de distribution des aliments est déterminé selon les pratiques standard.
6. Les aliments sont emballés conformément aux bonnes pratiques d'entreposage.
7. Les registres sont conservés conformément aux pratiques de l'entreprise.

Preuve par la connaissance:

1. Les horaires de l'alimentation sont expliqués conformément aux pratiques standard.

Preuve par l'attitude:

1. Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2. Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3. Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.

4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

► Unité 4. Maintenir la santé du troupeau de volailles.

Profession	Aviculteur
Titre de l'unité	Maintenir la santé du troupeau de volailles.
Description de l'unité	L'aviculteur peut appliquer la biosécurité, fournir des soins et surveiller les oiseaux, et porter assistance lors de la vaccination et du traitement des oiseaux.

Éléments de compétence au sein de l'unité de compétence

1.	Mettre en œuvre les programmes de vaccination et de médication de l'exploitation avicole.
2.	Appliquer des mesures de biosécurité.
3.	Fournir des soins aux poulets de chair.
4.	Fournir des soins aux oiseaux pondeurs.
5.	Fournir des soins aux oiseaux reproducteurs.
6.	Contrôler les paramètres de santé des oiseaux.
7.	Porter assistance lors de la vaccination et du traitement des oiseaux.

Élément 4.1. Mettre en œuvre les programmes de vaccination et de médication de l'exploitation avicole.

Élément 4.1.	Mettre en œuvre les programmes de vaccination et de médication de l'exploitation avicole.
Unité 4	Maintenir la santé du troupeau de volailles.
Niveau de compétence	3

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	Les différents types de vaccins et la période d'administration sont discutés.
2.	Les différentes maladies des volailles et leur gestion sont discutées.
3.	L'état physique des oiseaux est contrôlé et enregistré à intervalles réguliers.
4.	Les vaccins et les médicaments prévus sont administrés conformément aux bonnes pratiques vétérinaires.
5.	Les vaccins et les médicaments sont stockés conformément aux bonnes pratiques vétérinaires.
6.	Les vaccins et les médicaments à administrer sont constitués conformément aux procédures.
7.	Les équipements pour l'administration sont utilisés conformément aux bonnes pratiques vétérinaires.
8.	Les rapports complets sur les médicaments et les traitements sont conservés.

Preuve par le processus:	
1.	Discuter des différents types de vaccins et de la période d'administration.
2.	Discuter des différentes maladies des volailles et de leur gestion.
3.	Surveiller la condition physique des oiseaux.
4.	Établir le calendrier des vaccins et des médicaments.
5.	Conserver les vaccins et les médicaments.
6.	Constituer les vaccins et les médicaments pour l'administration.
7.	Utiliser l'équipement pour l'administration.
8.	Tenir un rapport complet sur les médicaments et les traitements.
Preuve par le produit:	
1.	L'état physique des oiseaux est contrôlé et enregistré à intervalles réguliers.
2.	Les vaccins et les médicaments prévus sont administrés conformément aux bonnes pratiques vétérinaires.
3.	Les vaccins et les médicaments sont stockés conformément aux bonnes pratiques vétérinaires.
4.	Les vaccins et les médicaments à administrer sont constitués conformément aux procédures.
5.	Les équipements pour l'administration sont utilisés conformément aux bonnes pratiques vétérinaires.
Preuve par la connaissance:	
1.	Les différents types de vaccins et la période d'administration sont discutés.
2.	Les différentes maladies des volailles et leur gestion sont discutées.
Preuve par l'attitude:	
1.	Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2.	Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3.	Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 4.2. Appliquer des mesures de biosécurité.

Élément 4.2.	Appliquer des mesures de biosécurité.
Unité 4	Maintenir la santé du troupeau de volailles.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	L'importance de la biosécurité chez les volailles est expliquée et discutée.
2.	Les résultats potentiels d'un échec de la biosécurité sont décrits en termes de conséquences pour l'exploitation (maladie du troupeau, menace pour la santé publique, destruction du troupeau, perte de production et de ventes).

3. Les règles et procédures de biosécurité, ainsi que les conséquences possibles d'une défaillance de la biosécurité sont décrites en termes simples.
4. L'hygiène dans le poulailler est appliquée conformément aux normes en vigueur pour l'espèce.
5. Le poulailler est entretenu conformément aux normes.
6. L'équipement du poulailler est entretenu en conformité avec les normes.
7. L'équipement du poulailler est utilisé conformément aux normes de l'espèce de volaille.
8. Les aliments et autres intrants sont stockés conformément aux normes en vigueur.
9. L'élimination des déchets en temps voulu est appliquée conformément aux normes en vigueur.
10. Le programme de soins prophylactiques est établi conformément aux normes.
11. Le programme de soins prophylactiques est exécuté conformément aux normes.
12. Les connaissances sur l'utilisation des documents techniques établis pour le suivi des conditions sanitaires des volailles sont démontrées.

Preuve par le processus:

1. Expliquer et discuter de l'importance de la biosécurité chez les volailles.
2. Observer l'hygiène dans les poulaillers.
3. Entretenir le poulailler.
4. Entretenir l'équipement du poulailler.
5. Utiliser l'équipement du poulailler.
6. Stocker les aliments pour volailles et autres intrants.
7. Gérer et éliminer les déchets de manière appropriée.
8. Établir un programme de soins prophylactiques.
9. Exécuter le programme de soins prophylactiques.
10. Utiliser les documents techniques pour le suivi des conditions de santé.

Preuve par le produit:

1. L'hygiène dans le poulailler est appliquée conformément aux normes en vigueur pour l'espèce.
2. Le poulailler est entretenu conformément aux normes.
3. L'équipement du poulailler est maintenu en conformité avec les normes.
4. L'équipement du poulailler est utilisé conformément aux normes de l'espèce de volaille.
5. Les aliments et autres intrants sont stockés conformément aux normes en vigueur.
6. L'élimination des déchets en temps voulu est appliquée conformément aux normes en vigueur.
7. Le programme de soins prophylactiques est exécuté conformément aux normes.
8. Les connaissances sur l'utilisation des documents techniques établis pour le suivi des conditions sanitaires des volailles sont démontrées.

Preuve par la connaissance:

1. L'importance de la biosécurité chez les volailles est expliquée et discutée.
2. Le programme de soins prophylactiques est établi conformément aux normes.

Preuve par l'attitude:

1. Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2. Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3. Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.

4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 4.3. Fournir des soins aux poulets de chair.

Élément 4.3.	Fournir des soins aux poulets de chair.
Unité 4	Maintenir la santé du troupeau de volailles.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	Les symptômes liés aux différentes maladies des poulets de chair sont identifiés.
2.	L'utilisation des différents produits vétérinaires conventionnels se fait en fonction des maladies présentes (type de produit, dosage, période, mode d'administration, etc.).
3.	L'utilisation de différents produits naturels/à base de plantes destinés aux poulets de chair est conforme aux maladies des diverses espèces.
4.	Le calendrier de prophylaxie pour les différentes espèces de poulets de chair est observé.
5.	Le matériel spécifique aux soins des poulets de chair (seringues, machines à débecquer, etc.) est utilisé.

Preuve par le processus:

1.	Identifier les symptômes de différentes maladies chez les poulets de chair.
2.	Utiliser différents produits vétérinaires conventionnels.
3.	Utiliser différents produits naturels/à base de plantes pour les poulets de chair.
4.	Appliquer le programme de prophylaxie pour les poulets de chair.
5.	Utiliser l'équipement spécifique pour les soins des poulets de chair.

Preuve par le produit:

1.	Les symptômes liés aux différentes maladies des poulets de chair sont identifiés.
2.	L'utilisation des différents produits vétérinaires conventionnels se fait en fonction des maladies présentes (type de produit, dosage, période, mode d'administration, etc.).
3.	L'utilisation de différents produits naturels/à base de plantes destinés aux poulets de chair est conforme aux maladies des diverses espèces.
4.	Le calendrier de prophylaxie pour les différentes espèces de poulets de chair est observé.
5.	Le matériel spécifique aux soins des poulets de chair (seringues, machines à débecquer, etc.) est utilisé.

Preuve par la connaissance:

1.	Non requis.
----	-------------

Preuve par l'attitude:

1.	Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2.	Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.

3.	Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 4.4. Fournir des soins aux oiseaux pondeurs.

Élément 4.4.	Fournir des soins aux oiseaux pondeurs.
Unité 4	Maintenir la santé du troupeau de volailles.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	Les symptômes liés aux différentes maladies des oiseaux pondeurs sont identifiés en fonction de l'espèce.
2.	L'utilisation de différents produits vétérinaires conventionnels pour les maladies courantes des volailles de ponte est conforme aux règles commerciales (type de produit, dosage, période, mode d'administration, etc.).
3.	L'utilisation de différents produits naturels/à base de plantes destinés aux oiseaux pondeurs est conforme aux maladies des diverses espèces.
4.	Le calendrier de prophylaxie pour les différentes espèces d'oiseaux pondeurs est appliqué en fonction des spécificités des espèces.
5.	Le matériel spécifique aux soins des oiseaux pondeurs (seringues, machines à débecquer, etc.) est utilisé.

Preuve par le processus:

1.	Identifier les symptômes de différentes maladies chez les oiseaux pondeurs.
2.	Utiliser différents produits vétérinaires conventionnels.
3.	Utiliser différents produits naturels/à base de plantes pour les oiseaux pondeurs.
4.	Appliquer le programme de prophylaxie pour les oiseaux pondeurs.
5.	Utiliser l'équipement spécifique pour les soins des oiseaux pondeurs.

Preuve par le produit:

1.	Les symptômes liés aux différentes maladies des oiseaux pondeurs sont identifiés en fonction de l'espèce.
2.	L'utilisation de différents produits vétérinaires conventionnels pour les maladies courantes des volailles de ponte est conforme aux règles commerciales (type de produit, dosage, période, mode d'administration, etc.).
3.	L'utilisation de différents produits naturels/à base de plantes destinés aux oiseaux pondeurs est conforme aux maladies des diverses espèces.
4.	Le calendrier de prophylaxie pour les différentes espèces d'oiseaux pondeurs est appliqué en fonction des spécificités des espèces.
5.	Le matériel spécifique aux soins des oiseaux pondeurs (seringues, machines à débecquer, etc.) est utilisé.

Preuve par la connaissance:

1.	Non requis.
----	-------------

Preuve par l'attitude:

1. Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2. Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3. Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4. Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5. Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6. Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7. Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 4.5. Fournir des soins aux oiseaux reproducteurs.

Élément 4.5.	Fournir des soins aux oiseaux reproducteurs.
Unité 4	Maintenir la santé du troupeau de volailles.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1. Les symptômes liés aux différentes maladies des oiseaux reproducteurs sont identifiés en fonction de l'espèce.
2. L'utilisation de différents produits vétérinaires conventionnels pour les maladies courantes des volailles de reproduction est conforme aux règles commerciales (type de produit, dosage, période, mode d'administration, etc.).
3. L'utilisation de différents produits naturels/à base de plantes destinés aux oiseaux reproducteurs est conforme aux maladies des diverses espèces.
4. Le calendrier de prophylaxie pour les différentes espèces d'oiseaux reproducteurs est observé en fonction des spécificités des espèces.
5. Le matériel spécifique aux soins d'élevage (seringues, machine à débecquer, etc.) est utilisé.

Preuve par le processus:

1. Identifier les symptômes de différentes maladies chez les oiseaux reproducteurs.
2. Utiliser différents produits vétérinaires conventionnels.
3. Utiliser différents produits naturels/à base de plantes pour les oiseaux reproducteurs.
4. Appliquer le programme de prophylaxie pour les oiseaux reproducteurs.
5. Utiliser l'équipement spécifique pour les soins des oiseaux reproducteurs.

Preuve par le produit:

1. Les symptômes liés aux différentes maladies des oiseaux reproducteurs sont identifiés en fonction de l'espèce.
2. L'utilisation de différents produits vétérinaires conventionnels pour les maladies courantes des volailles de reproduction est conforme aux règles commerciales (type de produit, dosage, période, mode d'administration, etc.).
3. L'utilisation de différents produits naturels/à base de plantes destinés aux oiseaux reproducteurs est conforme aux maladies des diverses espèces.

4. Le calendrier de prophylaxie pour les différentes espèces d'oiseaux reproducteurs est observé en fonction des spécificités des espèces.
5. Le matériel spécifique aux soins d'élevage (seringues, machine à débecquer, etc.) est utilisé.

Preuve par la connaissance:

1. Non requis.

Preuve par l'attitude:

1. Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2. Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3. Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4. Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5. Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6. Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7. Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 4.6. Contrôler les paramètres de santé des oiseaux.

Élément 4.6.	Contrôler les paramètres de santé des oiseaux.
Unité 4	Maintenir la santé du troupeau de volailles.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1. L'administration de médicaments et de vaccins selon les spécificités des espèces est expliquée.
2. Le stockage des médicaments et des vaccins est discuté.
3. Les paramètres de santé tels que le poids, l'humidité, la température, la densité, la consommation d'eau et d'aliments, etc. des oiseaux de différents âges et espèces sont identifiés.
4. Les niveaux normaux et anormaux des indices de santé pour les oiseaux de différents âges et espèces sont identifiés.
5. Les différentes techniques/pratiques pour ajuster et obtenir le niveau requis des paramètres pour le bon état de santé des oiseaux, en fonction de l'âge et de l'espèce, sont utilisées selon les normes en vigueur.
6. L'utilisation de l'équipement (thermomètre et hygromètre) destiné à mesurer certains paramètres sanitaires est adoptée en fonction des spécificités des espèces selon les règles présentées par le commerce.

Preuve par le processus:

1. Expliquer l'administration des médicaments et des vaccins.
2. Discuter du stockage des médicaments et des vaccins.
3. Identifier les paramètres liés à la santé des oiseaux à différents âges et espèces.
4. Identifier les niveaux normaux et anormaux des indices liés à la santé des oiseaux.
5. Utiliser différentes techniques/pratiques pour ajuster et obtenir le niveau requis des paramètres.
6. Utiliser l'équipement pour mesurer les paramètres de santé.

Preuve par le produit:	
1.	Les paramètres de santé tels que le poids, l'humidité, la température, la densité, la consommation d'eau et d'aliments, etc. des oiseaux de différents âges et espèces sont identifiés.
2.	Les niveaux normaux et anormaux des indices de santé pour les oiseaux de différents âges et espèces sont identifiés.
3.	Les différentes techniques/pratiques pour ajuster et obtenir le niveau requis des paramètres pour le bon état de santé des oiseaux, en fonction de l'âge et de l'espèce, sont utilisées selon les normes en vigueur.
4.	L'utilisation de l'équipement (thermomètre et hygromètre) destiné à mesurer certains paramètres sanitaires est adoptée en fonction des spécificités des espèces selon les règles présentées par le commerce.
Preuve par la connaissance:	
1.	L'administration de médicaments et de vaccins selon les spécificités des espèces est expliquée.
2.	Le stockage des médicaments et des vaccins est discuté.
Preuve par l'attitude:	
1.	Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2.	Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3.	Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 4.7. Porter assistance lors de la vaccination et du traitement des oiseaux.

Élément 4.7.	Porter assistance lors de la vaccination et du traitement des oiseaux.
Unité 4	Maintenir la santé du troupeau de volailles.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	Les différents vaccins et médicaments pour la volaille sont identifiés en fonction des spécificités des espèces.
2.	L'administration de vaccins et de médicaments aux volailles pour la prévention et le traitement des maladies courantes en fonction de l'âge et de l'espèce est conforme aux normes en vigueur.
3.	Les vaccins et les médicaments pour la volaille sont manipulés selon les prescriptions présentées par le commerce.
4.	Les vaccins et les médicaments pour la volaille sont stockés conformément aux prescriptions présentées par le commerce.
5.	L'administration du vaccin et le traitement de la volaille par un expert vétérinaire sont soutenus.

-
6. L'échec/les dommages des vaccins et des médicaments sont identifiés selon les prescriptions des normes existantes.
 7. L'abus de médicaments est identifié selon la prescription des normes en vigueur.
-

Preuve par le processus:

-
1. Identifier les vaccins et les médicaments pour la volaille.
 2. Administrer les vaccins et les médicaments pour la volaille.
 3. Manipuler les vaccins et les médicaments pour la volaille.
 4. Stocker les médicaments pour la volaille.
 5. Soutenir l'administration de la vaccination et du traitement de la volaille par un expert.
 6. Identifier l'échec/les dommages des vaccins et des médicaments.
 7. Identifier l'abus de médicaments pour la volaille.
-

Preuve par le produit:

-
1. Les différents vaccins et médicaments pour la volaille sont identifiés en fonction des spécificités des espèces.
 2. L'administration de vaccins et de médicaments aux volailles pour la prévention et le traitement des maladies courantes en fonction de l'âge et de l'espèce est conforme aux normes en vigueur.
 3. Les vaccins et les médicaments pour la volaille sont manipulés selon les prescriptions présentées par le commerce.
 4. Les vaccins et les médicaments pour la volaille sont stockés conformément aux prescriptions présentées par le commerce.
 5. L'administration du vaccin et le traitement de la volaille par un expert vétérinaire sont soutenus.
 6. L'échec/les dommages des vaccins et des médicaments sont identifiés selon les prescriptions des normes existantes.
 7. L'abus de médicaments est identifié selon la prescription des normes en vigueur.
-

Preuve par la connaissance:

-
1. Non requis.
-

Preuve par l'attitude:

-
1. Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
 2. Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
 3. Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
 4. Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
 5. Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
 6. Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
 7. Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.
-

► Unité 5. Gérer une exploitation avicole.

Profession	Aviculteur
Titre de l'unité	Gérer une exploitation avicole.
Description de l'unité	Le directeur peut gérer les activités de l'exploitation agricole conformément aux procédures opérationnelles standard.

Éléments de compétence au sein de l'unité de compétence

1. Rédiger une procédure opérationnelle standard.
2. Mettre en œuvre une stratégie de marché.
3. Établir des contrats solides avec les partenaires.

Élément 5.1. Rédiger une procédure opérationnelle standard.

Élément 5.1.	Rédiger une procédure opérationnelle standard.
Unité 5	Gérer une exploitation avicole.
Niveau de compétence	3

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1. Le calendrier défini est respecté.
2. La formation des employés est soutenue.
3. Le respect des normes de conformité est assuré.
4. Une procédure sans impact négatif sur l'environnement est garantie.
5. La sécurité de tous les employés est assurée.
6. Les défaillances potentielles sont évitées.

Preuve par le processus:

1. Établir une procédure d'exploitation en accord avec la procédure opérationnelle standard.
2. Maintenir la conformité du produit.
3. Démontrer une réduction de la pénibilité pour la main-d'œuvre.
4. S'assurer de la qualité et de la production en temps voulu des produits de la volaille.
5. Développer un processus de production rentable.
6. Tenir des registres des activités de l'exploitation.

Preuve par le produit:

1. Le mode opératoire est établi en conformité avec la procédure opérationnelle standard.
2. L'efficacité de la production est atteinte.
3. La réduction de la pénibilité pour la main-d'œuvre est démontrée.
4. La qualité et la production en temps voulu des produits de volaille sont assurées.
5. Le processus de production rentable est développé.
6. Les opérations et activités de routine de l'exploitation sont documentées par des procédures opérationnelles standard.

Preuve par la connaissance:	
1.	Non requis.
Preuve par l'attitude:	
1.	Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2.	Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3.	Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.
8.	Travail d'équipe: capacité à travailler harmonieusement avec les autres.

Élément 5.2. Mettre en œuvre une stratégie de marché.

Élément 5.2.	Mettre en œuvre une stratégie de marché.
Unité 5	Gérer une exploitation avicole.
Niveau de compétence	3

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	Les catégories de commercialisation des produits avicoles sont énumérées.
2.	L'importance du plan de marché dans le secteur de la volaille est énoncée.
3.	Les conseils en matière de commerce/marketing de la volaille sont discutés.
4.	Les conseils en matière de publicité sont discutés sur la base des moyens de communication modernes.
5.	Les produits de l'exploitation sont de bonne qualité.
6.	La politique de prix est établie en tenant compte du rapport qualité/prix.
7.	La stratégie commerciale est établie conformément aux procédures.
8.	Les conseils pour établir une relation avec le client/consommateur de volaille sont discutés.
9.	Le marché cible est défini.
10.	Les opportunités et les menaces sont prises en considération.
11.	Les acheteurs sont choisis dans le cadre de paramètres définis de manière appropriée.
12.	Les exigences du client sont comprises et leur priorité est prise en compte.
13.	La stratégie pour obtenir les meilleurs prix du marché pour le produit est établie.

Preuve par le processus:

1.	Énumérer les catégories de commercialisation des produits de la volaille.
2.	Indiquer l'importance du plan de marché dans le secteur de la volaille.
3.	Discuter des conseils en matière de commerce et de marketing de la volaille.

4.	Discuter des astuces de la publicité moderne.
5.	Fournir des produits de qualité.
6.	Établir une politique de prix.
7.	Établir une stratégie commerciale.
8.	Discuter des conseils pour établir une relation avec le client/consommateur de volaille.
Preuve par le produit:	
1.	Les produits de l'exploitation sont de bonne qualité.
2.	La politique de prix est établie en tenant compte du rapport qualité/prix.
3.	La stratégie commerciale est établie conformément aux procédures.
Preuve par la connaissance:	
1.	Les catégories de commercialisation des produits avicoles sont énumérées.
2.	L'importance du plan de marché dans le secteur de la volaille est énoncée.
3.	Les conseils en matière de commerce/marketing de la volaille sont discutés.
4.	Les conseils en matière de publicité sont discutés sur la base des moyens de communication modernes.
5.	Les conseils pour établir une relation avec le client/consommateur de volaille sont discutés.
Preuve par l'attitude:	
1.	Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2.	Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3.	Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 5.3. Établir des contrats solides avec les partenaires.

Élément 5.3.	Établir des contrats solides avec les partenaires.
Unité 5	Gérer une exploitation avicole.
Niveau de compétence	3

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	Les principaux types de contrats de partenariat sont examinés.
2.	Les avantages d'un accord de partenariat sont discutés.
3.	Les conséquences potentielles pour l'entreprise sont énoncées.
4.	Les éléments d'un contrat de partenariat sont énumérés.
5.	Le choix du fournisseur est établi en fonction des termes du contrat.

-
6. L'importance de la diversité des fournisseurs est discutée.
 7. La diversification des fournisseurs est développée.
 8. Les termes du contrat sont clairement documentés.
 9. La manière d'établir une offre valable, qui doit comporter une communication claire, des conditions définies et un engagement des deux parties, est connue.
 10. L'importance pour les parties de discuter et de se mettre d'accord est considérée.
 11. La manière de négocier une offre est acquise.
 12. Un contrat par écrit est établi.

Preuve par le processus:

1. Discuter des principaux types de contrats de partenariat.
2. Discuter des avantages d'un accord de partenariat.
3. Indiquer les conséquences potentielles pour l'entreprise.
4. Énumérer les éléments d'un accord de partenariat.
5. Établir le choix du fournisseur.
6. Discuter de l'importance de la diversité des fournisseurs.
7. Développer la diversification des fournisseurs.
8. Documenter les termes du contrat.

Preuve par le produit:

1. Le choix du fournisseur est établi en fonction des termes du contrat.
2. La diversification des fournisseurs est développée.
3. Les termes du contrat sont clairement documentés.

Preuve par la connaissance:

1. Les principaux types de contrats de partenariat sont examinés.
2. Les avantages d'un contrat de partenariat sont discutés.
3. Les conséquences potentielles pour l'entreprise sont énoncées.
4. Les éléments d'un contrat de partenariat sont énumérés.
5. L'importance de la diversité des fournisseurs est discutée.

Preuve par l'attitude:

1. Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
 2. Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
 3. Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
 4. Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
 5. Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
 6. Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
 7. Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.
 8. Honnêteté dans les dossiers
-

► Unité 6. Préparer des produits de volaille.

Profession	Aviculteur
Titre de l'unité	Préparer des produits de volaille.
Description de l'unité	L'aviculteur est capable de réaliser les activités de transformation et de stockage des produits avicoles.

Éléments de compétence au sein de l'unité de compétence

1. Traiter les volailles.
2. Récolter les œufs de volaille.

Élément 6.1. Traiter les volailles.

Élément 6.1.	Traiter les volailles.
Unité 6	Préparer des produits de volaille.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1. Les outils et l'équipement sont choisis en fonction des exigences du travail.
2. Les outils et l'équipement sont utilisés conformément aux pratiques standard.
3. L'étourdissement de l'oiseau est démontré selon les pratiques standard.
4. La démonstration de la saignée se fait selon les pratiques standard.
5. Le flambage est démontré selon les pratiques standard.
6. L'éviscération est démontrée selon les pratiques standard.
7. Le nettoyage et la réfrigération sont effectués selon les pratiques standard.
8. L'inspection du produit est déterminée selon les pratiques standard.
9. Le produit de volaille est emballé selon les pratiques standard.
10. Le produit de volaille est stocké selon les pratiques standard.
11. Les registres sont conservés conformément aux pratiques de l'entreprise.

Preuve par le processus:

1. Choisir les outils et l'équipement pour la préparation.
2. Utiliser les outils et l'équipement pour la préparation.
3. Faire une démonstration de l'étourdissement des oiseaux.
4. Faire une démonstration de la saignée des oiseaux.
5. Faire une démonstration du brûlage des oiseaux.
6. Faire une démonstration de l'éviscération des oiseaux.
7. Nettoyer et refroidir les oiseaux.
8. Inspecter les produits de volaille.
9. Emballer les produits de volaille.

10.	Stocker les produits de volaille.
11.	Tenir des registres.
Preuve par le produit:	
1.	Les outils et l'équipement sont choisis en fonction des exigences du travail.
2.	Les outils et l'équipement sont utilisés conformément aux pratiques standard.
3.	L'étourdissement de l'oiseau est démontré selon les pratiques standard.
4.	La démonstration de la saignée se fait selon les pratiques standard.
5.	Le flambage est démontré selon les pratiques standard.
6.	L'éviscération est démontrée selon les pratiques standard.
7.	Le nettoyage et la réfrigération sont effectués selon les pratiques standard.
8.	L'inspection du produit est déterminée selon les pratiques standard.
9.	Le produit de volaille est emballé selon les pratiques standard.
10.	Le produit de volaille est stocké selon les pratiques standard.
11.	Les registres sont conservés conformément aux pratiques de l'entreprise.
Preuve par la connaissance:	
1.	Non requis.
Preuve par l'attitude:	
1.	Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.
2.	Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.
3.	Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.
4.	Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.
5.	Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.
6.	Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.
7.	Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

Élément 6.2. Récolter les œufs de volaille.

Élément 6.2.	Récolter les œufs de volaille.
Unité 6	Préparer des produits de volaille.
Niveau de compétence	2

Indicateur de performance: l'aviculteur est compétent lorsque:

1.	Les caractéristiques des bons œufs sont discutées.
2.	Les œufs de table sains sont récoltés selon des pratiques standard.
3.	Les œufs récoltés sont nettoyés selon les pratiques standard.
4.	Les œufs de table sont triés en fonction de leur taille et de leur poids.
5.	Les œufs de table sont classés en fonction de leur qualité.

-
6. Les œufs de table sont stockés selon les pratiques habituelles.

 7. Les œufs de table sont emballés selon les pratiques standard.

 8. Les registres sont conservés conformément aux pratiques de l'entreprise.

Preuve par le processus:

-
1. Discuter des caractéristiques des bons œufs.

 2. Choisir des œufs de table sains.

 3. Nettoyer les œufs de volaille.

 4. Trier les œufs par taille et par poids.

 5. Fournir des œufs de qualité.

 6. Conserver les œufs de table.

 7. Emballer les œufs de table.

 8. Tenir des registres.

Preuve par le produit:

-
1. Les œufs de table sains sont récoltés selon des pratiques standard.

 2. Les œufs récoltés sont nettoyés selon les pratiques standard.

 3. Les œufs de table sont triés en fonction de leur taille et de leur poids.

 4. Les œufs de table sont classés en fonction de leur qualité.

 5. Les œufs de table sont stockés selon les pratiques habituelles.

 6. Les œufs de table sont emballés selon les pratiques standard.

 7. Les registres sont conservés conformément aux pratiques de l'entreprise.

Preuve par la connaissance:

-
1. Les caractéristiques des bons œufs sont discutées.

Preuve par l'attitude:

-
1. Responsabilité: assumer la responsabilité des bonnes pratiques en matière de bien-être, du respect de l'intégrité/de l'éthique des oiseaux dans le processus et des normes du site.

 2. Coopération: participer et travailler avec d'autres personnes à la réalisation d'une tâche en équipe.

 3. Ordre: établir et/ou respecter les priorités et l'ordre dans les procédures d'exécution d'une tâche.

 4. Appréciation: apprécier la contribution des autres membres de l'équipe pour améliorer la productivité.

 5. Communication: permettre une communication claire et directe, en utilisant le questionnement pour identifier et confirmer les besoins, partager les informations, écouter et comprendre, signaler les dangers et suivre les instructions.

 6. Adaptabilité: volonté d'accepter des changements dans les conditions, les technologies, les situations et les environnements de travail lorsque les exigences varient.

 7. Éthique de travail: ponctualité, normes cohérentes, diligence dans la qualité du travail et bonne attention aux détails.

VII. Directives générales pour l'évaluation

Connaissances

Questions et réponses, choix multiples, entretiens, devoirs, déclarations personnelles, témoignages, reconnaissance des acquis de l'expérience.

Compétences

Observation directe, produit du travail, reconnaissance des acquis de l'expérience, témoignage, déclarations personnelles.

Attitude

Observation directe, produit du travail, témoignage, déclarations personnelles.

VIII. Glossaire

Compétence	Capacité d'exécuter des tâches selon le niveau de performance attendu sur le lieu de travail, en appliquant toutes les compétences, connaissances et attitudes pertinentes de manière constante dans le temps, dans les situations professionnelles requises.
Normes de compétence	Ensemble de plusieurs unités de compétence, chacune d'entre elles décrivant une tâche ou un rôle clé dans une fonction professionnelle particulière ou un emploi.
Unités de compétence	Énoncé convenu des compétences et des connaissances requises pour l'exécution efficace d'un emploi ou d'une fonction professionnelle particulière.
Éléments de compétence	Principales fonctions et tâches qui composent la compétence.
Description des unités de compétence	Breve déclaration décrivant de manière plus détaillée la fonction professionnelle couverte par l'unité – elle aide à clarifier le titre de l'unité et les liens avec d'autres unités de compétence.
Titre de l'unité de compétence	Titre court qui résume la principale fonction professionnelle couverte par l'unité.
Titre de l'élément	Titre court qui résume les tâches à mettre en œuvre, les critères de performance et les connaissances et compétences sous-jacentes.
Critères de performance	Normes de performance ou tâches qui sont impliquées dans chacune des fonctions professionnelles pertinentes.
Domaine d'application	Domaine de compétence de l'industrie, spécialisation ou fonction associée à l'unité.
Catégorie	Précision du domaine de la formation qui sera dispensée.
Classe	Essentiellement des moyens de regrouper et de classer les emplois et les professions.
Preuve par le processus	Connaissances et compétences requises pour la mise en œuvre de qualité des fonctions liées au poste permettant de démontrer les critères de performance.
Description des éléments de compétence	Description possible par son titre, la tâche à mettre en œuvre, les critères de performance et les connaissances et aptitudes sous-jacentes.
Preuve par le produit	Description de la manière dont les connaissances sont converties en résultats sur le lieu de travail. Elle implique des capacités à démontrer une utilisation compétente du savoir-faire, des directives opérationnelles, des machines, des méthodes de travail et de communication, des techniques, etc.
Preuve par la connaissance	Les connaissances identifient ce qu'une personne doit savoir pour effectuer son travail de manière informée et efficace. Globalement, les connaissances peuvent être théoriques et/ou factuelles. Les connaissances sous-jacentes peuvent impliquer la connaissance de la théorie, des processus, des technologies, des codes de pratique, de la législation, etc.
Preuve par l'attitude	Cela permet aux personnes de travailler plus efficacement dans tous les emplois/professions et secteurs d'activité, quel que soit le contenu du poste. Il peut s'agir de compétences de base (lecture, écriture et calcul), de compétences relationnelles (travail en équipe, communication, planification et organisation, résolution de problèmes), de capacités de réflexion (apprentissage, prise de décision et connaissances informatiques), de compétences personnelles (autonomie et intégrité).
Directives générales pour l'évaluation	Le guide des preuves fournit des informations à l'évaluateur sur la manière dont la compétence peut être démontrée, comme les conditions et le contexte de l'évaluation, les méthodes d'évaluation appropriées et les implications en termes de ressources.



International
Labour
Organization



Norad